Vol. XXXI. Saint-Boniface, Manitoba, 22 Janvier 1902 No. 10

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

UNE SOIREE AU PETIT LAC

ST-JEAN-BAPTISTE

12 janvier 1902.

Le jour du Seigneur s'achevait dans le silence et l'ombre grandissante de la nuit. La nature entière s'enveloppait dans son manteau tout fait de noirceur et de froidure. Sept heures, et la vie tout à coup semble renaitre autour de l'humble école du Petit Lac: les voitures roulent bruyamment sur les chemins gelés, les lumières jaillissent de l'école, auparavant déserte et invisible, à mesure que la foule s'y presse nombreuse et joyeuse. Tout le district est là: les mamans causent, les papas fument; les enfants quoique en nombre restreint, contiennent à peine leurs joyeux éclats. Tin! tin! tin! Sept et demie et l'aimable Conférencier, M. d'Urbal, entre en compagnie de son inséparable ami Souci, au milieu de figures sympathiques et joyeuses.

"Mesdames et Messieurs..... et d'une voix claire, vibrante comme un clairon, ferme et sûre, bref celle d'un patriote et d'un chrétien, Monsieur d'Urbal met sous nos yeux le tableau vrai de la France actuelle tour à tour en accents désolés et en accents pleins d'espérance.

En accents désolés; ceux d'un fils affectueux pleurant sur les malheurs de sa mère chérie, trainée au pilori par des mercenaires et des traitres; quand le cœur déchiré il nous expliqua le paradoxe d'un peuple Catholique-Français conduit par un gouvernement Francmaçon - Cosmopolite,

En accents désolés, quand, point par point, il nous mit dans un jour transparent, la campagne franc-maçonne menée contre la Fille aînée de l'Eglise:

A peine 20 mille francmaçons et ils ont à eux plus de 200 représentants, au pouvoir. Ils sont là, marchant, comme mus par des ressorts, au moindre signe de Sieur Waldeck, ils vont, les esclaves, au signe du tyran, déposer tête basse, le vote duquel dépendent les destinées du pays. Le tyran lui-même n'étant que l'esclave du Grand Orient dirigé de Londres.

Un mot, soufflé à l'oreille du citoyen André ou autre machin exécutif, et voilà des milliers d'employés de tout ordre, officiers, amiraux comme cantonniers, facteurs, instituteurs, jetés dans la rue. Quel est leur crime?. Ils sont des Français! Or seuls les Sans Patrie ont la confiance des Panama Ier.

N'a-t-on pas un cordon maçonnique, vains efforts; les places ne sont qu'aux suppôts de la loge.

Messieurs, le nerf de la guerre c'est l'or. Et voilà plus de trente ans que cet or coule par millions dans tous les rangs de la société pour gagner, pour acheter l'honneur, les consciences, les votes. Et quel or! celui des 2 millions de franc-maçons étrangers unis au 20 mille de France, celui des fils d'Israel, des Sans Patrie, des étrangers et cela pour déchristianiser, défranciser la France, et en faire la citadelle du mal. La France à nous, disent ils, les mécréants, mais l'Europe ne remue pas d'un pouce sans notre permission!

La persécution est terrible, les ruines s'entassent sur les ruines. Mais que voulez-vous on persécute la mère ne persécutera-t-on pas la fille! On persécute l'Eglise on persécute la France! Elle est donc digne de sa mère cette France persécutée!

Et ici, en accents pleins d'espérance. Monsieur d'Urbal de nous redire avec à-propos: Si Dieu est avec nous, qui sera contre nous!

Oui le Christ aime les Francs! Incrédules ou hésitants, allez à Paray le Monial, à la Salette, à Lourdes, et les Francs aiment le Christ! L'amour vrai et sincère se manifeste par les œuvres; Visitez Paray le Monial, gravissez la colline de Montmartre, ici notre garde d'Honneur est au poste jour et nuit, ici nos millions se sont accumulés et bientôt, si non déjà, les 37 millions de catholiques croyants auront versé la modeste aubole, si vous voulez, d'un million chacun. Descendez à Lourdes: là est notre représentation nationale qui elle, élue sans votes achetés, proclame d'une seule voix quoique vibrante de 46 mille poitrines, proclame dis je: "le Christ Roi des Francs."

Nos millions coulent aussi dans le Denier de Saint Pierre et dans les Troncs des Missions Etrangères.

Nos agents aussi, faut-il vous dire que nous en avons 20 mille, vont à l'étranger: Missionaires Religieux, Religieuses, héros de foi et de patriotisme, ils vont apprendre aux sauvages à aimer Dieu et la France.

Et maintenant, Canadiens-Français, nous accablerions notre pauvre Patrie, de reproches? Non! D'un même cri la salle entière fit écho à l'éloquent conférencier, s'écriant:

Vive la France!

Sans frais de voyage aucun, Monsieur d'Urbal, nous promena à Rome. Ce fut une heureuse tournée de près d'une heure. Après avoir jeté un coup d'œil sur la campagne Romaine on gravit une des belles collines avoisinant l'Eternelle Cité. De cette hauteur enchantresse on contempla la maîtresse du monde dans tout son ensemble et dans toute sa grandeur. - Le cœur et l'esprit recueillis, on s'avança d'un pas lent et méthodique à travers tant d'étonnantes beautés, de vivantes ruines, car chaque pierre n'était pas sans nous rappeler quelque fait historique ou héroïque des générations qui ont foulé le sol de cette ville, au monde unique.

Successivement épris d'admiration, frémissant de colère ou les deux sentiments mélangés, on se rendit à travers merveilles forum, Colisée Catacombes et Avenues, on se rendit à travers cendres ou sang, ou ossements ou vivants, on se rendit, apres avoir salué les Immortels Zouaves Pontificaux martyres de leur foi, on se rendit au Vatican.

Magnétisés par les accents chaleureux de notre éloquent Conférencier, nous sentimes passer en nous un de ces frissons indescriptibles qui vous secouent dans toutes les fibres de votre être et il nous sembla en cet heureux moment que nous avions le doux bonheur d'être sous le regard Paternel et Céleste de Celui qui malgré ses quatre vingt dix hivers et ses quatre vingt dix printemps, guide toujours d'une main sûre la barque de Pierre; de celui qui, quoique prisonnier des parjurés et des traitres, commande néanmoins aux Rois comme aux Présidents; il est la vérité; de celui qu'on appelle: "Lumière du Ciel;" qu'on acclame toujours avec espérance: Pape. Roi! qu'on nomme du nom si doux de Saint Père! bref nous nous crûmes un instant face à face avec SaSainteté Léon XIII Oh! l'heureuse illusion s'évanouissant avec les dernières paroles de notre éloquent Conférencier qui termina au milieu des applaudissements répétés de l'audience et des félicitations de ses amis.

Avant de se dire "Bon soir" et au Plaisir de Se Revoir on causa naturellement de soi-même. C'était une soirée, et, une soirée l'on fit. Après avoir entendu de splendides récitations on se demanda: Qui l'on était! Où l'on courait! La Répon-e fut facile: "Nous sommes fils de race Chrétienne et de race Française marchant vers un avenir aussi brillant et aussi beau que le chemin qui nous y mène est âpre et dur. Nous serons dignes de nos pères si marchant fièrement en avant nous savons garder souvenance et des cendres que nous foulons et du sentier que nous battons. Et avec nous, Canadiens Français, avec nous, Habitants, on devra compter un jour si nous savons aimer et l'instruction, et nos champs. Car si notre diadème est l'Intruction, notre sceptre sera et pas d'autre, nos terres bien cultivées nourrissant des familles instruites, nombreuses, prospères.

Les chevaux hennissaient; sans être froid l'air était vif et le ciel serein; heureux reflet d'une soirée vive et sereine ou l'on se souhaite une bonne nuit en se baillant l'accolade antique. Et chacun se disait: Amis aimons l'instructson, aimons nos champs, à nous vie et victoire.

SYLLA.

LA MONTRE ET SON RESSORT

Tous les organes essentiels de la qualité du sang, comme la montre dépend de son ressort. Les PILULES DE LONGUE VIE du CHIMISTE BONARD purifient le sang, lui rendant sa force épuisée par l'anémie, les hémorragies ou autres causes.

Une femme forte

A la Montagne de la Lime dans l'Assiniboine, le 16 de ce mois de Janvier 1902, s'éteignait doucement dans le Seigneur Mde Norbert Welsh, née Cécile Boyer, entourée de l'affection de son mari et de ses enfants, de l'estime de tout le monde. Sentant sa fin s'approcher, elle voulut voir une dernière fois le prêtre qu'elle avait reçu si souvent dans sa maison. Bien qu'elle parlât français, elle voulait pour la dernière fois se confesser en *cri* sa langue maternelle. Cinq minutes plustard, le Rév. P. Magnan était sur le chemin, sa monture dévorant l'espace des vingt milles qui le séparait de la malade. Elle reçut les derniers sacrements dans de grands sentiments d'humilité et de foi, puis s'endormit dans le Seigneur avec toute la sincérité d'une âme qui sait que la mort pour un disciple de Jésus Christ, n'est que le commencement de la vie.

Après ses funérailles qui ont eu lieu à la mission du Sacré Cœur de Qu'Appelle où l'église pouvait à peine contenir l'assistance, celui qui écrit ces lignes eut le bonheur d'entendre son oraison funèbre, l'une des plus éloquentes qu'il eût jamais entendues, jugez-en lecteurs.

Quelle bonne femme! disait un homme les yeux rouges de larmes; Il n'est pas à ma connaissance qu'elle ait refusé de rendre service même une seule fois, à ceux qui se présentaient chez elle, et le nombre de ceux ci dépassaient souvent la douzaine, dans un seul jour.

Ce que j'admirais le plus en elle, disait une femme de ses voisines, c'est qu'elle gardait ses enfants chez elle à un tel point que ses grands garçons ne sont jamais allés même une seule fois à aucun divertissement.

Jamais, au grand jamais, reprit une troisième, elle ne laissait sa fille sortir seule. Elle l'accompagnait *elle même* soit au magasin, soit chez les voisins dans les visites que suggérait la charité.

Que c'était donc beau! disait une autre de la voir communier avec tous ses enfants toutes les fois que les Pères allaient dire la messe chez elle.

Pour moi, reprit un autre, ce qui m'édifiait le plus, c'était de la voir s'éloigner délicatement de ceux qui commençaient à parler mal des autres: elle avait toujours quelque ouvrage à finir quelque part,

Excusez ma franchise, M. le Rédacteur, mais les oraisons funèbres tant vantées de certains grands hommes sont bien pâles près de celle de cette dame célèbre dans les annales du ciel, les seules qui demeureront à jamais.

Cette femme avait reçu une *haute éducation* d'une mère qui ne savait pourtant pas la trigonométrie.......

Le Manitoba.

Mercredi, 22 Janvier 1902

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA.
SAINT-BONIFACE, MANITOBA,
CANADA.

ABONNEMENT

Canada et Etats-Unis ....$1.00 par année
Europe (compris le port)....... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES

1ère insertion, par ligne...............12 cents
Chaque insertion subséquente........ 8 "

N. B.--Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

INCIDENTS DE LA QUESTION SCOLAIRE

Pour une question que l'on prétend réglée, l'imbroglio scolaire n'en continue pas moins à être fertile en incidents.

Il nous faudrait plus d'espace que l'on n'en met à notre disposition pour les noter tous, et surtout pour en tirer tout l'enseignement qui s'en dégage. Car, il s'en est produit une multitude depuis quelques semaines, aussi bien dans la province de Québec qu'au Manitoba.

Parlons un peu d'abord de ce qui s'est passé dans Winnipeg.

***

Nous avons déjà dit qu'une députation nombreuse était allée entretenir le gouvernement du désir brûlant qui consume tous ses membres pour l'éducation des Galiciens. A la suite de cette entrevue, la députation s'est constituée en organisation permanente, avec président, secrétaire etc.

C'est pourquoi nous avons maintenant dans notre province non plus seulement des commissaires, un Bureau d'Education, un gouvernement, pour s'occuper des affaires d'écoles d'après les prescriptions de la loi, mais par surcroit, une association indépendante qui entend aussi se faire obéir, qui parle très haut sinon très bien, et qui prend pour règle non plus la constitution ni la loi, mais sa fantaisie.

Ajoutons à cela les comités *prohibitionnistes*, et le public nous concèdera que nous ne manquons pas de gouvernements!!

Nos institutions sont en train de se dédoubler!

***

La nouvelle organisation a convoqué une assemblée publique dans le but de poursuivre son œuvre.

Cette fois on a invité plusieurs catholiques, dont quelques-uns se sont rendus au lieu de réunion. Le Dr Reid, qui se donne comme l'initiateur de ce mouvement, qui s'est fait tout miel dans une petite tournée au milieu de nous, qui a même fait des excuses quelque part, n'a rien trouvé de mieux à dire depuis que de qualifier les catholiques "d'obstructionnistes en matières d'éducation primaire." C'est une façon de dire merci à ceux qui ont répondu à son invitation.

Voilà comment il en va avec certaines gens! Quand nous leur cèdons tout, ils nous bombardent des plus beaux compliments; mais si l'on fait mine de défendre sa propriété ou ses idées, oh! ça ne leur va plus.

***

Il va sans dire qu'on ne s'est pas tout-à-fait accordé à cette assemblée. Néanmoins il faut reconnaître que les initiateurs de ce mouvement ont été cette fois beaucoup plus réservés. Quelques-uns se sont appliqués à faire disparaître les fâcheuses impressions créées par la première assemblée. Ils n'ont plus parlé d'abrogation des dispositions de la loi touchant l'usage des livres bi-lingues. Ils ont eu contraire paru tenir à même affirmer leur intention de garder la loi telle qu'elle est. Au fond, c'est beaucoup plus avisé de leur part. Ils doivent se dire que plus ils nous attacheront à cette législation, moins il nous sera facile ensuite de nous en dégager.

***

Les délibérations de l'assemblée se sont terminées par une résolution d'apparence assez anodine, mais qui n'est pas sans portée, si l'on examine attentivement son contexte et les motifs qu'en a donnés son auteur, M. Deegan.

Le Dr Bryce, toujours cauteleux, avait proposé que "cette assemblée, *représentant les diverses classes de la société au Manitoba*, donne son ferme appui à la requête du gouvernement provincial réclamant du gouvernement de la Puissance de lui remettre les intérêts accrus sur le prix de la vente des terrains réservés pour les besoins des Ecoles, afin de mettre surtout l'éducation à la portée des étrangers."

M. Deegan proposa alors en amendement "qu'un comité composé du président et du secrétaire de l'assemblée, du Rév. Dr Patrick, du Rev. P. Drummond, de M. l'abbé Cherrier et de l'auteur de la proposition, reçoive instruction de préparer une résolution devant être soumise à la prochaine réunion, avec faculté toutefois d'agir au cas où le comité serait unanime dans ses vues."

Le Dr Bryce s'étant désisté de sa proposition, celle de M. Deegan a été adoptée sans division.

***

En présentant sa résolution M. Deegan fit remarquer "que le gouvernement du Canada retenait l'argent des écoles jusqu'à ce que les Catholiques aient reconnu que la question scolaire est réglée, et qu'une requête de la part de ceux-ci demandant maintenant cet argent serait regardée comme un indice de la satisfaction des catholiques à l'endroit de la loi scolaire."

La première partie de ces remarques est plutôt généreuse qu'exacte.

Le gouvernement fédéral actuel se moque pas mal de nos sentiments et de nos vues. Avec cette question d'argent, il fait de la politique comme il n'a cessé d'en faire avec la question scolaire elle-même, plus grave et portant plus loin. La preuve, c'est qu'il a voulu dans le passé donner au gouvernement local, sans condition, sans nous consulter, une forte partie du capital même.

Cette réserve faite, nous croyons juste de dire que l'ensemble des paroles de M. Deegan, conjointement avec sa résolution et les discours et l'attitude de M. l'abbé Cherrier et du Rév. Père Drummond, constituent dans l'occasion un protêt significatif de la part des catholiques.

C'est cela que M. Reid appelle "une politique d'obstruction."

Nous l'appelons une politique de sauvegarde et de légitime défense.

***

L'homme grand qu'est M. Reid n'est pas heureux dans ses assertions.

Il a voulu contester quelques données de Monseigneur l'Archevêque et se soulager de quelques impertinences à l'égard des catholiques et de leur attitude. Le Rév. Père Drummond lui a rivé son clou de suite.

M. Reid répliquera-t-il? Ce n'est pas encore fait au moment où nous écrivons, mais nous souhaitons qu'il le fasse; nous aurions du plaisir à l'entendre gémir sous les nouveaux coups de trique qu'il ne manquerait pas de s'attirer.

***

Nous avons retrouvé avec plaisir au milieu de la liste des personnes présentes à cette assemblée, deux noms que nous devons saluer; ce sont les Révs MM. Andrews et Farquharson.

Nous nous rappelons qu'il y a plusieurs années, au plus fort de la mêlée, ces deux hommes se sont montrés ouvertement sympathiques aux revendications des catholiques. Ils ont plaidé pour nous. Ils en ont souffert. Nous les retrouvons encore aujourd'hui, sachant nous rendre justice. L'un, le Rév. M. Andrews, a, dans la dernière assemblée, rendu hommage à l'excellence de l'école tenue par le Rév. Père Kulavy, dans la rue Selkirk pour les Galiciens de Winnipeg. L'autre, le Rév. M. Farquharson a répété courageusement ce qu'il avait dit autrefois, à savoir: que la loi actuelle est une injustice pour les catholiques. M. Andrews a virtuellement dit la même chose. N'ayons garde de l'oublier. La gratitude envers eux ne doit pas nous coûter.

***

Les journaux de Winnipeg font dire à M. l'abbé Cherrier "qu'aussi "longtemps que les catholiques "de Winnipeg seraient l'objet "des injustices qu'on leur fait "endurer, la question des écoles "ne pourrait être tenue comme "réglée."

On a sûrement mal saisi la pensée de M l'abbé Cherrier et mal rapporté ses paroles. Car, implicitement, celles-ci pourraient, telles que publiées, vouloir dire que du moment que les catholiques de la cité seraient satisfaits, il n'y aurait plus de question scolaire. Or, tout intéressant que peut être le cas de Winnipeg, il faut bien admettre que la question scolaire est encore plus vaste et qu'elle ne pourrait tenir dans ce cadre étroit. Il y a, par delà, toute la province, tout l'avenir, et les brèches faites à la constitution, à l'intégrité de laquelle nous attribuons un principe de vie nationale.

***

Nous devons, faute d'espace, terminer ici cette chronique; nous indiquerons cependant un autre incident, plein d'intérêt, qui vient de se produire à Québec. C'est un défi porté par l'hon. sénateur Landry à l'occasion d'un discours de M Belcourt, le député d'Ottawa aux Communes. Celui-ci a mal parlé de l'attitude du clergé dans les élections de 1896. L'hon M. Landry relève le gant.

Nous en parlerons la semaine prochaine.

LA LEGISLATURE

L'adresse en réponse au discours du trône a été adoptée vendredi dernier.

Dans la journée du jeudi M. Joseph Bernier a pris la parole. Voici ce que dit le *Telegram* à ce sujet dans son premier-Winnipeg:

M. Bernier, le député de Saint-Boniface, a prononcé un très solide discours. M. Bernier a parlé en anglais; bien que plus habitué au français, le député de Saint-Boniface a parlé avec beaucoup d'abondance et avec efficacité; son discours a commandé l'attention.

On a dit que le gouvernement devrait mettre le *Liquor Act* en vigueur, sans referendum, parceque cet acte avait été soutenu par le Conseil Privé. M. Bernier montra qu'un gouvernement libéral avait, dans la question des écoles, passé pardessus le jugement du Conseil Privé; jugement obligatoire et rendu sur une question constitutionnelle. Comment donc, aujourd'hui, les libéraux pendent-ils reprocher au gouvernement de ne pas adopter une ligne de conduite que le jugement du Conseil Privé n'a fait que déclarer permise, car ce jugement n'est pas obligatoire, il ne se rapporte qu'à une question de manœuvre politique et non à des droits garantis par la constitution.

Et si, comme on l'a prétendu, le gouvernement local actuel doit mettre le *Liquor Act* en vigueur parceque cet acte est soutenu par le Conseil Privé, le défunt gouvernement libéral aurait dû, à plus forte raison, se conformer à la décision de ce haut tribunal sur la question scolaire, car cette décision était obligatoire et décidait un point constitutionnel. Personnellement M. Bernier est opposé à la Prohibition et la regarde comme une chose impraticable; c'est la position de l'Eglise Catholique sur la Prohibition, quoiqu'elle soit en faveur de toutes mesures propres à empêcher l'abus des liqueurs enivrantes. M. Bernier termina en répétant que la question des écoles n'était pas réglée, et qu'elle ne le serait pas avant que la constitution n'ait été redressée.

M. Martin Jérôme, le député de Carillon, s'est levé immédiatement après. Il en a profité pour parler de la question scolaire. Nous donnons ses paroles d'après le *Free Press*, qui est l'organe des libéraux, et qu'on n'accusera pas par conséquent, de mauvaise volonté à l'égard de M. Martin Jérôme.

D'après le *Free Press*, donc, M. Martin Jérôme a parlé comme suit;

"Au sujet de la question scolaire, il est d'opinion qu'elle a été réglée par les gouvernements Laurier-Greenway. Ce règlement est satisfaisant pour les localités catholiques romaines et les écoles fonctionnent sous le nouveau système; le député de Saint-Boniface a tort de vouloir faire revive cette question

"M. Jérôme défia le gouvernement de passer une résolution comdannant le règlement de la question scolaire, et dit que le gouvernement ne l'osera pas."

M. Bernier interrompit alors M. Jérôme et lui demanda nettement si l'opposition serait prête à appuyer une mesure du gouvernement Roblin redressant la constitution et rendant justice aux catholiques. A cela, M. Jérôme ne put rien répondre.

***

L'Hon. M. Davidson prononce le discours du budget aujourd'hui. M. Myers, le député oppositionniste de Minnedosa, lui répondra propablement.

***

Les députés suivants ont été nommés présidents des divers comités; Privilèges et élections, M Geo. Lawrence; amendements aux lois- Hon. C H. Campbell; bills privés M Jas Johnson; ordres du jours, M. J. Bernier; comptes publics, M. W. Ferguson; bibliothèque, M. Hon M. Hespeler; agriculture immigration, M. Jas Argue; chemins de fer M. J T. Gordon; impressions, M. J. H Ruddell.

DANS SA RACINE

Contre la prostration nerveuse les PILULES DE LONGUE VIE du CHIMISTE BONARD constituent un remède infaillible. Elles rafraichissent, fortifient le sang, ce qui coupe le mal dans sa racine.

UN RAPPROCHEMENT

La question des écoles est réglée; elle l'est à la satisfaction des catholiques, s'exclamait jeudi dernier M. Martin Jérôme à la Législature.

"*J'ai toujours pensé que le règlement scolaire ne rendait pas justice aux catholiques*", disait le même jour, un ministre protestant, le Rév. M. Farquharson, à l'assemblée conjointe où l'on a traité la question des écoles Galiciennes.

"*Je voudrais qu'on accordât justice aux catholiques*, disait un autre ministre protestant, le Rév. M. Andrews, *car il n'est pas juste que les catholiques paient les taxes scolaires et paient des sommes additionnelles pour l'éducation de leurs enfants.*"

Ce rapprochement n'est pas à l'honneur de M. Jérôme.

Correspondance

M. LE REDACTEUR DU MANITOBA,

Veuillez me permettre de rectifier une petite mais méchante erreur commise par le *Telegram* de vendredi, le 10 janvier, qui faisait dire à M. le Maire de Winnipeg et à son officier de Santé, le Dr Douglas, que votre soussigné, officier de santé de Saint-Boniface, et inspecteur des trains du C. N., laissait, par ignorance ou négligence, passer des cas de variole jusqu'à Winnipeg. Merci du compliment; je me permettrai toutefois de répondre qu'il faut être passablement ignorant et passablement négligent à se renseigner pour ne pas savoir que les trains du C.N.R. n'ont pas été inspectés depuis le 2 janvier, et que je ne suis pas responsable pour les personnes affectées de variole qui se promènent sur les trains du C. N. R., même jusqu'à Winnipeg. Merci.

J. H. O. LAMBERT, M. D.

DANS LE MONDE RELIGIEUX

La Revdes Mère Angélique, supérieure des RR SS. de Jésus-Marie au Manitoba, et résidant à Winnipeg, est partie la semaine dernière en voyage à Montréal.

AVIS

LE Comité de Police et Feu recevra d'ici au 24 courant des demandes, pour les places de constable et de ramoneur de cheminées. Toute demande devra être faite par écrit. Les conditions d'engagement seront déterminées entre l'applicant et le Comité.

Adresser à
THEO, BERTRAND.
Greffier.

14 Jan, 1902.

INSTITUTRICE- DEMANDES

Pour l'école de Bellegarde No. 50. Devra commencer le 15 mars; pour huit mois salaire $35.00 par mois avec logement.

Enseignement du français et de l'anglais Certificat de 2eme classe au moins requis.

Toute communications devra être adressée à

J. F. GENTES.
Bellegarde P. O.
N. W. T.

On demande une Institutrice Diplomée pour la 2ème école du Village, district St. Joachim pour le 1er février. Salaire $350 piastres par année. S'adresser à

CHARLES F. X. LANGLOIS.
Sec.-Tres.,
15-1 3 ins LaBroquerie P. O.

ON DEMANDE à St-Jean-Baptiste Est un Instituteur qualifié. Salaire $350.00. S'adresser à.

M. MORISSETTE,
Secrétaire.

JOURNALISME

Nos meilleures félicitations et bons souhaits à l'*Oiseau Mouche* de Chicoutimi, qui fêtait ses dix ans avec son dernier numéro.

Notes Politiques

Le Session fédérale commencera le 14 février.

***

M. James Sutherland vient d'être nommé ministre de la Marine et des Pêcheries.

***

M. Bergeron a réduit de moitié la majorité du gouvernement dans la forteresse libérale de Saint-Jacques. A Laval, M. Léonard conservateur, a été élu par 16 voix. Et aux dernières élections générales, M. Fortin; libéral, y gagnait par 319 voix de majorité. M. Laurier perd visiblement du terrain dans Québec.

Affaires Municipales

MUNICIPALITÉ DE MONTCALM

Première assemblée du conseil de la Municipalité de Montcalm tenu à Letellier ce septième jour de janvier 1902.

Les membres du conseil donnent leurs déclarations de qualification conformément à la clause 203 de l'acte des institutions municipales; et le greffier leur fait prêter le serment requis en vertu de l'acte ci-dessus cité.

Le greffier donne lecture du procès verbal de la dernière réunion, qui est adopté.

Cartier — Cadieux :— Que le règlement No. 150 pourvoyant à l'engagement du Secrétaire-Trésorier pour l'année 1902 avec le salaire de six-cent cinquante piastres soit adopté tel que lu. Adopté.

Eyers—Ayotte :—Que le préfet nomme les comités pour l'année 1902. Adopté.

Le préfet nomme Thos. Eyers président du comité des finances avec les conseillers Ayotte, Clément et Cadieux fassent partie du dit Comité. Adopté.

Ayotte—Clément. —Que P. P. Renaud M. D. soit nommé officier de santé dans les quartiers 3 et 4 avec un salaire de $50.00 par année; et que le Dr. J. H. E Deschambault soit nommé officier de santé pour les quartiers 1 et 2 avec salaire de $50.00 par année. Adopté.

Cartier—Beaupré:— Vu qu'il y aura vente de terrain pour taxes dans le courant d'avril, il est proposé que le dix pour cent de réduction sur les taxes de 1901 soit aloué jusqu'au premier de mars 1902 afin d'aider à reduire le montant des terrains qu'il y aura à vendre à cette date. Adopté.

Beaupré—Clément.— Que le comité de santé soit formé comme suit: Que le ou les conseillers de chaque quartier fassent partie du comité avec l'aide du préfet. Adopté.

Cartier—Clément:— Que M. Delphis Bissonette soit nommé auditeur des livres du Secrétaire trésorier de la Municipalité de Montcalm. Adopté.

Le préfet nomme M. Th Thibeault comme second auditeur.

Clément-Cartier:-Que le préfet soit autorisé à acheter un grader spécial de la force d'aumoins 20 chevaux c'est à dire un grader qui résiste dans les terres fortes et les branches, et que le dit grader soit livré avant le premier Mai prochain et que M. John Eyers soit autorisé à agir avec le prefet. Adopté.

Eyers—Cartier: Que le rôle d'Evaluation fait pour l'année 1901 soit adopté pour l'année courante 1902 et que le dit rôle soit revisé le troisième mardi de mai. Adopté.

Ayotte—Cartier:—Que la balance de tous les ouvrages de fossés fait par Severin Marion lui soit payée. Adopté.

Beaupré — Cartier: — Que le rapport du comité des finances soit adopté. Adopté.

Eyers-Ayotte :—Que ce conseil s'ajourne jusqu'au premier mardi de février.

JOSEPH BABIL.
Sec. Trésorier.
Municipalité de Montcalm.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—Séance régulière du conseil de ville lundi prochain.

—La semaine dernière on s'est plaint en certain quartier que notre officier de santé ne prenait pas assez de précautions contre la picote. N'oubliez pas qu'en ce moment d'autres se plaignent qu'il en prend trop. C'est encore drôle!

—M. Thomas Ryan. vieillard de 82 ans, résidant chez son fils, M. John Ryan, de cette ville, s'est éteint doucement pendant la nuit de vendredi à samedi. On le trouva mort dans son lit le matin.

—La partie de Hockey jouée dimanche dernier entre les imprimeurs et les barbiers de cette ville a été gagnée par les barbiers, 5 à 4.

—Madame Landry offre en vente sa résidence en cette ville s'adresser sur les lieux.

—L'abondance des matières nous force à remettre à la semaine prochaine le rapport de la dernière séance du Conseil de Ville.

NAISSANCE

En cette ville le 19 courant, la femme de M. Emmanuel Couture une fille.

Province du Manitoba

o o o

Le Bulletin des Moissons publié par le gouvernement le 12 décembre 1899, donne les statistiques suivantes pour l'année :

Récoltes	*Acres*	*Rendement moyen Minots*	*Total Minots*
Blé	1,629,995	17.13	27,922,230
Avoine	575,136	38.80	22,318,378
Orge	182,912	29 4	5,379,156
Pommes de terre	19,151	168.5	3,226,395

BESTIAUX

Bœuf à viande exporté durant l'année	$ 12,000.00
Exporté pour la formation de troupeau	35,000.00
Valeur totale de l'exportation des produits laitiers	470,559.00

10,500 OUVRIERS AGRICOLES

Sont venus des parties Est du Canada pour aider aux récoltes dans le Manitoba dans la saison de 1899, et cependant ce n'était pas encore assez.

Les Cultivateurs du Manitoba sont Prosperes

Durant l'année, les cultivateurs ont érigé des bâtisses de ferme pour la valeur d'un million et demi de piastres.

LES TERRAINS DE MANITOBA

A vendre par le gouvernement du Manitoba. Il y a aujourd'hui en vente dans toutes les parties de la Province plus de 1,600,000 acres de terres de choix pour des prix variant de $2.00 à $5.00 l'acre. C'est payable en huit paiements. L'attention spéciale des colons est attirée sur 500,000 acres de terre situées le long de la ligne du chemin de fer le *Manitoba Northwestern*, à $3,00 et $3.50 l'acre.

DES OCTROIS GRATUITS DE TERRES (FREE HOMESTEADS)

peuvent encore être obtenus en plusieurs parties de la Province

Pour plus amples informations, pour cartes, etc., gratuites. adressez-vous à "Minister of Agriculture and Immigration, Winnipeg, Man.," ou à

JAMES HARTNEY,
Manitoba Emigration Agent,
Union Station, Toronto

AVIS.

AVIS est par les présentes donné que le Canadian Northern Railway Company fera demande au Parlement du Canada à sa prochaine session, d'un acte autorisant la compagnie à construire les lignes suivantes de chemin de fer, à savoir:

1o. D'un point sur la ligne de la Compagnie entre Port Arthur et Fort Francis; de là en direction Nord-est et Sud-est vers la ville de Québec; et de différents points de cette ligne à Port Arthur, Ottawa et Montréal;

2o. D'un point sur la ligne de la compagnie à ou près de McCreary station, Manitoba, vers la frontière sud de Manitoba;

3o. D'un point sur la ligne de la compagnie du rétrécissement du Lac Manitoba à un point entre Edmonton et la Passe Yellow Head.

4o. D'un point sur la ligne de la Compagnie près de Swan River à la côte du Pacifique à où près de la rivière Skeena, via la Passe la Rivière-au-Pin.

5. D'un point sur la ligne à l'est d'Edmonton dans l'Alberta ou la Saskatchewan à Red Deer River;

6o. D'un point sur la ligne de la Compagnie près de Hanging Hide River (Saskatchewan) à l'embouchure de la Carrot River, près de Pasmisson.

AUSSI autorisation d'augmenter le capital de la compagnie et l'autorisant à émettre du stock, debentures et autres sécurités en rapport avec l'acquisition de vaisseaux, hotels, terminus et autres propriétés; et pour acquerir et utiliser des pouvoirs d'eau pour établir des pouvoirs électriques ou autres et pour utiliser le surplus du pouvoir; et pour acquérir ou etablir des places de repos et pour aider les colons établis sur les terres longées par les chemins de fer de la compagnie; pour améliorer les terres de la compagnie et pour acquérir et possé ler des terres en dehors du Canada; AUSSI confirmant l'amalgamation entre la Compagnie et la Edmonton, Yukon and Pacific Railway Company."

Daté ce 24ième jour de Décembre 1901.
J. M. SMITH,
Secretaire.

AVIS PUBLIC

Avis est par les présentes donné qu'en conformité avec le 50ième règlement, l'Assemblé Législative du Manitoba, le temps limité pour recevoir les pétitions pour les Bills privés, expire jeudi le 23 janvier prochain.

A. H. CORELLI,
Greffier de la Chambre

Toutes applications pour Bills privés, sur sujets qui peuvent l'être l'objet de législation par l'assemblée Législative du Manitoba, dans les limites fixées par l'acte de l'Amérique Britanniques du Nord, 1867 soit pour l'érection d'un pont, pour la construction d'un chemin de fer, d'un tramway, d'une barrière, d'un chemin, de ligne de télégraphe ou de téléphone, la construction ou l'amélioration d'un port, canal, écluse, môle ou autres travaux analogues, pour le droit de passage, l'Incorporation de n'importe quel commerce particulier ou profession particulière ou d'une compagnie, ou autrement pour accorder à n'importe quel individu ou individus aucuns droits ou privilèges exclusifs ou spéciaux, ou pour faire aucune chose ou acte qui dans son opération affecterait les droits de propriété d'autres parties ou par rapport à aucune classe du public en particulier, ou pour faire aucun amendement de semblable nature à aucun Acte déjà existant, requièrront un avis spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de l'application et quand l'application réfère à un ouvrage projeté, doit indiquer la location de l'ouvrage, et signée par ou au nom des requérants, tel avis devant entre la fin de la précédente session et le temps de l'examen de la pétition être publié dans quatre numéros de la Gazette du Manitoba et dans un journal publié dans la province, et dans les deux semaines après l'insertion de tel avis dans la Gazette du Manitoba, une copie du dit Bill, avec un reçu du Trésorier Provincial pour la somme de cent piastres, si le Bill n'a pas plus de dix pages, et dix piastres pour chaque page additionnelle après ce nombre, et pour cet fin 436 mots constitueront une page, devra être deposée par le réquerrant dans les mains du Greffier de la chambre qui devra faire imprimer le dit Bill, Copies des journaux contenant la première et la dernière insertion de tel avis devront être envoyées par les parties inserant tel avis au Greffier de la chambre pour être filées dans le dossier du Comité des Ordres du Jour.

—La partie de Hockey jouée hier à Winnipeg entre les Victorias et les Wellington de Toronto, a été gagné par les Victorias: 5 à 3.

Lundi soir les amis de M. et Mde J. E. Cyr leur donnait un surprise party. Nombreuse et agréable réunion.

AVIS

Avis est par le présent donné qu'il sera demandé au parlement de la Puissance à la prochaine session de passer un acte incorporant la Canadian Manufacturers Association avec tous les droits et pouvoirs nécessaires.

THOMSON HENDERSON & BELL,
Solliciteurs des requerants.
Toronto, le 5 Janvier 1902. 25-1-9.

POUR MES CONCITOYENS SEULEMENT

Pendant plusieurs années, j'ai souffert des conséquences des imprudences du jeune âge et de l'ignorance des lois de la nature. J'ai payé des centaines de dollars à des médecins, sans obtenir de résultats. Finalement, pendant un voyage en Europe, j'ai consulté un docteur parisien bien connu qui m'a ordonné des médicaments qui m'ont entièrement guéri. J'ai informé certains de mes amis de ma bonne fortune, et ceux qui souffraient du même genre d'affection ont essayé le remède et ont aussi été parfaitement guéris. Alors, je fus absolument convaincu que n'importe qui pouvait se rétablir au moyen de ce remède merveilleux. Le vieux docteur m'a donné cette prescription, et, sachant bien que beaucoup de personnes peuvent en obtenir les mêmes bénéfices, j'ai décidé de l'offrir à ceux de mes concitoyens qui peuvent avoir besoin de ce genre de traitement. Je n'ai rien à vendre, je ne demande pas d'argent et je ne publie ceci que simplement parce que je crois être utile à ceux qui souffrent. Si donc vous avez besoin de ce remède, écrivez-moi aujourd'hui, envoyez-moi un timbre-poste pour la réponse et je vous enverrai la prescription écrite en français.

CHARLES JOHNSON, No. 231 Holman St. Hammond, Ind.

Chronique de la Province

SAINT FRANÇOIS XAVIER

M. Elie Martin Lavallée de cette paroisse, est mort la semaine dernière à l'Hôpital de Saint-Boniface. Il était âgé de 36 ans et était généralement estimé dans la paroisse.

M. Pierre Lavallée qui a subi une opération la semaine dernière à l'Hôpital de Saint-Boniface est en voie de guérison.

Un fait est meilleur que dix oui-dire. Demandez au Dr Burgess, surintendant de l'Hôpital des aliénés à Montréal, où ils en ont fait usage depuis des années, son opinion au sujet de "The D. & L." Menthol Plaster. Procurez-vous le véritable, fait par Davis & Lawrence Co., Ltd. 1

L'epilepsie Curable

UNE MALADIE QUI A LONGTEMPS DÉFIÉ L'HABILETÉ DES MÉDECINS

M. M. A. GAUTHIER, DE BUCKINGHAM, FAIT PART DE SON EXPÉRIENCE POUR LE BÉNÉFICE DES AUTRES VICTIMES DE CETTE TERRIBLE MALADIE.

Du "Post," Buckingham, Qué.

Nous ne craignons pas de dire que dans notre ville de 3,000 habitants il y a peu d'hommes d'affaire mieux connus que ne l'est M. M. A. Gauthier, le jeune et entreprenant boucher de la rue Main. Cependant, il n'était pas, il y a quelques années, aussi énergique et aussi entreprenant qu'il l'est aujourd'hui, et pour une bonne raison, il n'était pas bien. Entré dans la carrière commerciale à l'époque de sa majorité, ses désirs de réussir étaient tels qu'ils ne s'occupa nullement de tenir son corps dans l'état de santé nécessaire pour supporter un effort, et comme résultat des efforts extra exigés du système, il devint épuisé à un tel point que l'épilepsie s'en suivit, ces syncopes devinrent si fréquentes qu'il en devint alarmé et consulta les médecins, prit quelques remèdes mais sans bon résultats. Finalement voyant l'annonce des Pilules Roses du Dr Williams comme cure contre l'épilepsie, il décida de les essayer. Touchant les résultats le "Post" ne peut faire mieux que de donner le récit de M. Gauthier tel qu'il l'a fait : "Oui," a dit M. Gauthier, "pendant près de quatre ans j'ai été en proie à l'épilepsie ou syncope accompagnée de chute, qui survenaient à l'improviste et généralement dans les endroits les moins convenables. Je n'ai que vingt-quatre ans, et je crois que j'ai commencé à faire affaires un peu trop jeune et de peur de ne pouvoir réussir je travaillai au delà de mes forces. Comme conséquence je devins sujet à ces attaques qui arrivent sans crier gare, me laissait affreusement malade et faible. Je redoutais terriblement leur retour. Je consultai des médecins et pris leurs remèdes inutilement, les attaques continuant à se faire sentir. Je vis l'annonce des Pilules Roses du Dr Williams et je résolus de les essayer. J'en pris, et le remède me fit tant de bien que je m'en procurai d'autres et continuai à en prendre, jusqu'à aujourd'hui. Je jouis maintenant d'une meilleure santé que jamais, et je ne suis plus du tout incommodé par l'épilepsie ou la crainte d'avoir de nouvelles attaques. Croyant que d'autres pourraient souffrir comme j'ai souffert, je donne mon récit au "Post" ; cela pourrait peut-être les encourager à essayer cet excellent remède."

Les Pilules Roses du Dr Williams guérissent pour toujours toutes les maladies provenant d'un sang appauvri, ou de faiblesse du système nerveux. Chaque dose fait un sang nouveau, riche et rouge et fortifie les nerfs, guérissant ainsi les maladies suivantes : Epilepsie, danse de St Guy, paralysie, rhumatisme, sciatique, maladie de cœur, anémie, etc. Ces pilules guérissent aussi les maladies qui rendent constamment la vie à charge à tant de femmes. Elles sont vendues en boîtes autour desquelles se trouve le nom au long—Pilules Roses du Dr Williams pour les Personnes Pâles. On peut se les procurer chez les pharmaciens où elles vous seront expédiées franco par la poste, à 50 cents la boîte, ou six boîtes pour $2.50, en s'adressant à la Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

CONSEILS DE L'EXPERIENCE

Dans les affections nerveuses les pertes d'appétit, les insomnies et autres affections dues à la faiblesse du sang, les médecins conseillent de prendre le grand réconfortant, les PILULES DE LONGUE VIE DU CHIMISTE BONARD.

PRINCIPE ESSENTIEL

Règle générale, il faut toujours avoir une bouteille de BAUME RHUMAL chez soi pour être prêt à recevoir l'eunemi.

A VENDRE

Un assortiment de magasin général bien fourni et aussi une bâtisse et deux acres de terrain situé au village. Excellente chance pour un jeune homme energique disposant de peu de fonds Conditions faciles. S'adresser à.

N. T. CAREY.
Otterburne Man.

CATALOGUE GRATIS Sur demande nous enverrons notre nouveau catalogue de LIVRES POUR TOUS. Ouvrages populaires. Choix de 300 volumes pour tous les Prix de 25 à $1.25 le volume. Ecrivez : LIBRAIRIE BEAUCHEMIN RUE ST-PAUL, MONTREAL, Que. (6)

AVIS

Méfiez-vous des Imitations, des Contrefaçons et des Substitutions.

DU

VIN St MICHEL

Des individus malhonnêtes, cherchent sans cesse à imiter la forme de la bouteille, ou à contrefaire l'étiquette du VIN ST-MICHEL.

Des Colporteurs effrontés, offrent de porte en porte un mélange quelconque comme étant du VIN ST-MICHEL.

Des Marchands peu scrupuleux, essayent de substituer un autre vin au VIN ST-MICHEL, afin de faire un plus gros bénéfice.

Prenez garde lorsqu'il s'agit d'un remède ou il y va de votre santé, de votre vie même, un essaie pourrait être fatal.

En attendant que la **Justice** mettre la main sur ces **Monstres de la Concurrence, ces Voleurs de Succès et ces Plaies du Commerce qui peuvent même vous empoisonner,** soyez prudent, exigez que l'étiquette et la bouteille soient bien tel que représentés dans cette annonce et que le bouchon étampé soit recouvert d'une calotte de paille de maïs retenue par un ruban auquel est suspendu la médaille de St-Michel.

Le véritable Vin St-Michel vient de France et ne se vend qu'en bouteille seulement, ***jamais au gallon ni à la mesure,*** et il n'y a qu'une forme et qu'une grandeur de bouteille.

Le véritable Vin St-Michel est en vente chez tous les Pharmaciens, Epiciers, Marchands de Vins et de Médecines Brevetées, mais

JAMAIS PAR DES COLPORTEURS.

BOIVIN, WILSON & CIE
520 ST-PAUL, MONTREAL, CAN.
Seul Agents pour l'Amérique du Nord.

WEEKS, POTTER CO'Y.
360 WASHINGTON, BOSTON, Mass
Concessionnaires pour les Etats-Unis.

VIN St MICHEL — Anno MDCLXI

En vente chez RICHARD & CIE, 365, rue Main, Winnipeg

J. KEER & CO.,
SUCCESSEUR DE
M. HUGHES & SON
DIRECTEUR DE FUNERAILLES ET EMBAUMEURS

Gradué de l'Ecole des Embaumeurs de New York, M. Siméon Laurendeau, un français très compétent est attaché à l'établissement depuis 9 ans et est à la disposition de notre clientèle à toutes heures.

140 Rue Princess
Téléphone 413 WINNIPEG

Clark Bros & Hughes,
Entrepreneurs de Pompes Funèbres, Embaumeurs, etc.

M HENRI PÉLISSIER ayant pris un intérêt dons cet établissement, invite la clientèle canadienne-française à s'adresser à cette maison—seul établissement catholique de ce genre dans la Province. Ouvert le jour et la nuit—Service prompt et attentif.

186, RUE JAMES E. Tél 1239
WINNIPEG

OFFICIAL TIME CARDS WAGHORN'S GUIDE, 5c

A. J. H. DUBUC.
AVOCAT, SOLLICITEUR, NOTAIRE, ETC., ETC.
BLOC McINTYRE,
Chambre 313.
Winnipeg.
Téléphone, 334.

ALF. J. ANDREWS. FLETCHER ANDREWS
JOSEPH BERNIER,
Andrews, Andrews & Bernier,
AVOCATS.
Bloc de la Banque d'Ottawa,
No. 363, rue Principale, Winnipeg.
Tel. No. 427. B. de P. No. 1289

Si vous voulez...

AVOIR Une personne capable et de confiance } EN France

Pour vous représenter, même en EUROPE mais dont la représentation générale serait à Paris.)

Nous connaissons et nous recommandons particulièrement M. Basté, No. 15 Rue du Cardinal Lemoine à Paris, qui désire représenter une puissante Maison du Canada ou des Etats Unis. Nous engageons vivement les personnes qui désireraient developper leurs affaires en France, même en Europe d'écrire directement à l'adresse indiquée, en faisant connaître leurs conditions générales, tant sur la question commerciale que sur la question pécuniaire. Nous ajoutons qu'étant données les grandes connaissances de M. Basté en matières commerciales, la Maison qui lui confierait sa représentation générale, trouverait en lui, non seulement un homme honnête, actif et sérieux, mais aussi, un fondé de pouvoirs appréciable qui mènerait à bien et à la satisfaction de celui qui l'emploierait, la charge qui lui serait confiée. 24 4-01

EPICERIES ET.... CHAUSSURES SONT

maintenant les deux principales lignes de mon commerce, mais j'ai toujours en magasin un assortiment très varié de

Fruits, Tabac, Pipes, Cigares, etc.

Quant aux prix, je puis assurer que je ne crains pas la comparaison avec les autres magasins du même genre.

Farine, Son, Gru et toutes sortes de Grains toujours en vente.

T. PELLETIER, AVENUE TACHE St-Boniface.

MdeVigeant

Nos 181-183 Rue Notre-Dame Est

Pâtisseries,
Repas à toute heure
Rafraichissements de toutes sortes
Chambres à louer

4-8-01 1 an

Dr J. H. O. LAMBERT
Saint-Boniface.

HEURES DE BUREAU :—8 à 9 a.m., 12 à 2 et 6 à 8 p.m. Hôpital de St-Boniface, de 9 à 11 30 a.m. Winnipeg : bureau au-dessus du magasin de M. C. A. Gareau, & Co., 354, rue Main ; heures de bureau : 3 à 5 p.m., tous les jours excepté le dimanche.—Phone 1245

Theo. Bertrand,
AVOCAT ET NOTAIRE.
HOTEL DE VILLE,
SAINT-BONIFACE, - - MAN.

JOSEPH LECOMTE
Notaire Public.
TERRES A VENDRE.
Dans Toutes les Paroisses Françaises du Manitoba. Argent à Prêter.
366 Rue Main - Winnipeg

AVEZ-VOUS DEJA ORDONNE ?

UNE CAISSE DE NOTRE

ALE

C'est une boisson légère bonne à boire et belle à voir ; la demande en augmente tous les jours.

Faite avec drèche pure, (residu de l'orge). Bien travaillée dans des chambres de maturation, superbe boisson de table ; absolument pure. Essayez-la !

Adressez-vous aux Redwood Factories.

EDWARD L. DREWRY
Manufacturier et Importateur.
22-6.98 WINNIPEG.

Collin & Cie,

AVENUE PROVENCHER,
Téléphone 507. ST-BONIFACE

MARCHANDISES SECHES.
CHAUSSURES.
GROCERIES.
VAISSELLE.
GRAINS, FLEUR, SON, ET GRU.

Vente spéciale au comptant jusqu'au 1er Janvier 1902. **24lbs.** de sucre Jaune pour $1.00, **20lbs.** de sucre Granulé pour $1.00, 7 barres de bon savon pour 25c. Tomates, Blé-dinde, Pois, etc. 10c, la boîte. Fleur Strong-Baker $1.75, pour argent comptant seulement.

— BOIS ET CHARBON.

COLLIN & CIE

UNE VISITE EST SOLLICITÉE.

Photographies

Les plus jolies, les plus artistiques de tout Winnipeg — les **Meilleur Marche** aussi, ce qui est des plus importants ! ! !

Tous les prix pour satisfaire toutes les bourses $1.25, 1.50, 2.00, 2.50, 2.75, 3.00, 3.50, 4.00, 4.50, 5.00. Dimensions ordinaires

BELL Photo Studio
207, PACIFIC AVE.,
COIN NORD MAIN ST. WINNIPEG.
TOUJOURS A VOTRE SERVICE
L. DE GALEMBERT
PROP.

VOICI

Le moment de songer à l'avenir et s'y préparer en suivant les cours du

BUSINESS COLLEGE
De Winnipeg

Les anciens élèves occupent tous des positions d'avenir à Winnipeg et dans les villes de la Province.

Ecrivez pour avoir nos livrets de témoignages.

Des circulaires sont envoyées sans frais sur demande adressée à

G. W. DONALD,
SECRETAIRE

UNE OFFRE EXCEPTIONELLE.

Nous sommes prêts à gager que Santa Claus ne peut vous offrir rien de plus tentant qu'une de nos délicieuses boîtes de bonbons, beaux et bons, prêts à être donnés comme cadeaux de Noël.

Souvenez-vous que nous sommes prêts à boulanger, glacer, ornementer et délivrer un gâteau de Noël moyennant 25 la livre. Acceptez-vous ?

W. J. BOYD.
Nos voitures prennent les ordres.

LES NOUVELLES VOITURES
QUE
M. DENIS D'AOUST

DE WINNIPEG devait recevoir il y a quelques semaines, sont arrivées. Ce sont sans contredit les plus belles de la Cité. Service de 1ère classe. 174 et 176 rue McDermott-Est. Tél. 141

The Canadian Northern Ry Co.
HORAIRE
Prend effet le 10 Déc. 1900.

STATIONS ET JOURS	All. Au Sud	All. Au Nord	Arr.
Winnipeg à Gladstone, Makinak, Dauphin, etc., mar. jeu. sam.	......	7 30	17 45
Dauphin, Makinak, Gladstone, etc., à Winnipeg, lun. mer. ven.	11 30	......	22 30
Winnipeg à Winnipegosis, mardi	......	7 30	21 15
Winnipegosis à Winnipeg, mercredi	7 15	......	22 30
Dauphin à Winnipegosis et retour, vend.	16 45	13 00	19 00
Dauphin à Swan River et Erwood, sam	......	8 20	21 45
Erwood et Swan River à Dauphin, lun.	5 00	......	18 20
Dauphin à Swan River, merc.	......	8 20	18 20
Swan River à Dauphin, jeud.	......	8 00	15 00
	EST	OUEST	AR.
Winnipeg à Grandview, jeud.	......	7 30	21 15
Grandview à Winnipeg, vend.	7 30	......	22
Dauphin à Grandview et retour, mar.	13 30	9 00	15 45
Winnipeg à Warroad et Beaudette et stations intermédiaires, lund. et jeud.	8 20	......	19 00
Warroad et Beaudette à Winnipeg, mard. et vend.	......	6 00	16 40
Winnipeg à Redford et retour, merc. et sam.	8 20	12 40	16 40

D. B. HANNA, Surintendant Gén.

JEHAN DE FROMENT
NOTAIRE, COMMISSAIRE,
JUGE DE PAIX.
Argent a Preter sur Hypotheques
Notre-Dame de Lourdes, Man.
24-4-01

Argent a Preter
—SUR—
PROPRIÉTÉS FONCIÈRES,
BIELETS PROMISSOIRES,
CHATTELS MORTGAGES
S'adresser à
THEO. BERTRAND,
Hôtel de Ville, St-Boniface

FEUILLETON DU *MANITOBA*

LE ROMAN D'UN JESUITE

No 61

XVIII

De la Roquette, les otages voyaient les rougeurs de l'incendie, en même temps qu'ils entendaient les grondements de l'artillerie et les crépitements de la fusillade. Des bruits sinistres circulaient dans toute la prison ; on s'attendait à chaque instant à de nouvelles exécutions. Le troisième jour après l'assassinat de l'archevêque et de ses compagnons, les prisonniers virent s'ouvrir leurs cellules ; mais au lieu de les faire descendre, on les retint enfermés dans la galerie. Tous étaient convaincus que leur dernière que leur dernière heure était venue.

Vers dix heures du matin, un misérable de la plus honteuse espèce appelé Gois, dit Grille d'Egout, se présenta accompagné d'un peloton de fédérés. Il était suivi de François, le directeur de prison.

François reçut l'ordre de désigner seize hommes, parmi les otages. Lui-même ne connaissait pas ses prisonniers, on dut rechercher la liste qui avait été envoyée de Mazas, on ne la trouvait pas, elle avait disparu, on finit cependant par la découvrir au fond d'un tiroir du greffe. C'était une suite de noms écrits au hasard, sans aucune indication d'âge ou de qualité, quelques-uns seulement portaient cette désignation "Jésuite" ou "prêtre."

Gois, après y avoir jeté un coup d'œil le rendit à François, en lui disant :

—Il me faut seize condamnés, appelle ceux que tu voudras. C'est indifférent après tout, puisque les autres ne tarderont pas à les suivre. Il faut que tous y passent.

On se rappelle que les prisonniers de la quatrième section étaient au nombre de quarante-six, il en restait donc quarante après la première exécution. Ces malheureux s'étaient groupés dans un coin de la galerie et attendaient, dans une mortelle angoisse, qu'on fixât leur sort. François commença l'appel des victimes par ceux qui étaient désignés comme prêtres ou comme jésuites ; ne trouvant plus aucun nom qui attirât son attention, il continua son appel au hasard il ne lui restait plus qu'un nom à prononcer, il hésita un instant, puis appela "Lerouttier."

Le banquier blêmit, mais au même instant, il vit un homme, un prêtre, se placer devant lui, et l'entendit répondre, d'une voix ferme :

—Présent.

Vous vous trompez, lui dit le vieillard, dont l'émotion était si violente, qu'il pouvait à peine parler, ce n'est pas vous qu'il ont appelé.

Mais le prêtre se retournant vers lui ?

—Laissez-moi faire ; ils ne vous connaissent pas et vous n'êtes pas prêt à paraître devant Dieu.

—Mais ils vont vous tuer et vous tuer à ma place.

—Je le sais et je donne ma vie à Dieu pour obtenir le salut de deux âmes : celle de mon père et la vôtre.

—Votre père ! s'écrie le banquier hors de lui, votre père et vous !...c'est impossible, ce serait trop. Vous, le fils de Durand mourir pour moi !...vous ne savez donc pas que je suis un misérable !...

—Je ne veux rien avoir que ceci : je vous ai tout pardonné, et, en mourant, je vais prier Dieu qu'il vous pardonne également.

Les bourreaux s'impatientaient.

—Pourquoi celui qui a répondu au nom de Lerouttier ne sort-il pas des rangs ? hurla l'envoyé du comité central.

—Me voici, dit le Jésuite, en faisant un pas.

Mais le banquier le saisissant par le bras.

—Je ne veux pas que vous partiez ainsi. Avez-vous oublié que je vous ai volé ?

—Que peuvent me faire maintenant les biens de ce monde ?

—Ce n'est pas tout : j'étais seul avec votre père, à son dernier moment, j'ai abusé de sa confiance, j'ai trahi son affection, j'ai fait pis encore...

Le Jésuite se dégageant de son étreinte :

—Assez. Plus vous avez été coupable, plus avez besoin de miséricorde.

Et, d'un pas ferme, il alla se mêler au groupe des condamnés.

Lerouttier eut un cri déchirant, il se laissa tomber à genoux, prononçant des mots sans suite, puis il se cacha la tête entre les mains et se prit à sangloter. On crut que la crainte de la mort l'avait rendu fou.

Les communards firent placer les seize martyrs deux par deux, la grille s'ouvrit, ils les firent descendre dans la cour, où quarante gendarmes, prisonniers et condamnés eux aussi, attendaient rangés comme pour une revue. Gois donna alors le signal du départ, et les otages furent dirigés sur Belleville.

Les gendarmes étaient en tête, marchant au pas et en rang, comme des soldats qui vont à la parade ; derrière eux, venaient les prêtres et les autres, ceux-ci marchaient silencieux et recueillis, priant et s'aidant mutuellement à faire à Dieu le sacrifice de leur vie.

Le P. Durand était à côté d'un de ses frères.

—Comment se fait-il, lui demanda-t-il, que vous soyez avec nous ! Je n'ai pas entendu appeler votre nom.

J'ai répondu à l'appel de Dieu, fit le Jésuite souriant.

Puis, après un silence :

—Mon père, dit-il, pour paraître au tribunal de Dieu, il faudrait être absolument pur, et la charité suffit-elle pour excuser un manquement à la vérité.

—Cela dépend, mon père, et de la gravité de ce manquement.

—S'il consistaient à s'être fait passer pour un autre, afin de lui éviter cet horrible malheur, de mourir l'âme souillée de fautes graves ?...

—Vous avez fait cela ?

—J'ai voulu imiter Notre-Seigneur, qui a donné sa vie pour les pécheurs.

—Oh ! mon père, que craignez-vous ? j'ai peine à ne pas vous porter envie. Dieu, qui est tout amour, peut-il ne pas réserver d'infinis trésors de miséricorde pour un martyr de la charité ?

—Merci, père. Prions ensemble pour ce pauvre pécheur.

Les otages allaient mourir. Pendant la première partie de leur horrible voyage, la population s'était montrée plutôt sympathique qu'hostile, leurs gardiens étaient peu nombreux, à plusieurs reprises des voix leur crièrent : sauvez-vous. Ils ne devaient pas l'essayer. Sur les hauteurs de Belleville, la physionomie des choses changea, la foule se montra plus que malveillante ; on avait pris soin de faire circuler le bruit que, prêtres ou soldats, ils avaient été pris sur les barricades et combattant pour l'armée de Versailles.

—C'était là, à Belleville, que les derniers partisans de la Commune s'étaient rassemblés pour continuer la lutte. Belleville était devenue le repaire des plus scélérats et des plus compromis ; aussi lorsque les condamnés eurent dépassé la mairie, pour être dirigés vers les fortifications, lieu désigné pour le massacre, furent-ils en butte aux plus infâmes outrages.

Tous cependant marchaient calmes et dignes. Ils arrivèrent enfin à cet enclos de la rue Haxo si tristement célèbre, et dont le nom rappelle un des plus odieux forfaits qui salissent les pages de l'histoire.

Rien n'était préparé, pas d'ordres, pas de jugements, pas de condamnations, pas même de pelotons d'exécution ; c'était la foule ivre, furieuse, bestialement méchante, qui devait se charger d'exécuter les ordres de la Commune. Des hommes ivres, des soldats en bras de chemise, la figure noire de poudre et les mains couvertes de sang, des femmes en jupon rouge, cocarde rouge aux cheveux, des enfants issus du vice et faisant déjà leur apprentissage du crime, tels étaient les bourreaux qui allaient massacrer soixante victimes désarmées.

Ils commencèrent par une décharge de fusils et par maladresse quelques otages seulement furent blessés, pas un ne fut tué ; alors la foule hideuse se jeta dans l'enclos, ce fut une tuerie, un massacre, une boucherie, à coup de baïonnettes, de couteaux, de marteaux, de barres de fer ; les victimes râlaient, se plaignaient, demandaient grâce ou suppliaient qu'on les achevât ; et ces bêtes fauves frappaient toujours, elles frappaient pour le plaisir de frapper, voulant tuer, mais ne voulant tuer qu'après avoir fait souffrir.

Le P. Durand tomba l'un des derniers, son corps était absolument couvert de blessures, et comme il respirait encore, une femme, en costume de vivandière, lui tira un coup de revolver qui lui fracassa la tête, puis, lui posant les deux pieds sur poitrine, elle se redressa, leva les bras en l'air, en criant :

—Vive la Commune, j'ai cassé la g... à un calotin ! c'en est toujours un qui ne fera plus de mal à personne.

XIX

Les victimes tombées rue Haxo devaient être les dernières de cette horrible insurrection.

On sait que les nombreux prisonniers restés à la Roquette se barricadèrent, d'après les conseils et avec l'aide de leurs gardiens ; ils étaient décidés à se défendre, et s'ils devaient succomber, à faire payer chèrement leur vie, mais leurs ennemis ne tardèrent pas à s'enfuir devant l'armée libératrice, et le lendemain du jour où leurs compagnons étaient morts rue Haxo, ils virent s'ouvrir les portes de leur prison, ils étaient sauvés.

A Suivre

CHOIX INTÉRIEUR

Si vous voulez éviter le gros rhume, soignez sans retard les petits rhumes avec le BAUME RHUMAL. 6

ALLEN'S LUNG BALSAM
BAUME D'ALLEN
Guérit les Rhumes, Toux, Croup, Bronchites Profondément Enracinées
GRANDES BOUTEILLES, $1.00
MOYENNES, 50c
BOUTEILLES D'ESSAI, 25c